

LES CHIFFRES NORMANDIE EN 2021

5,90 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,39 %
dans la Fonction
publique D'ÉTAT

5,42 %
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE

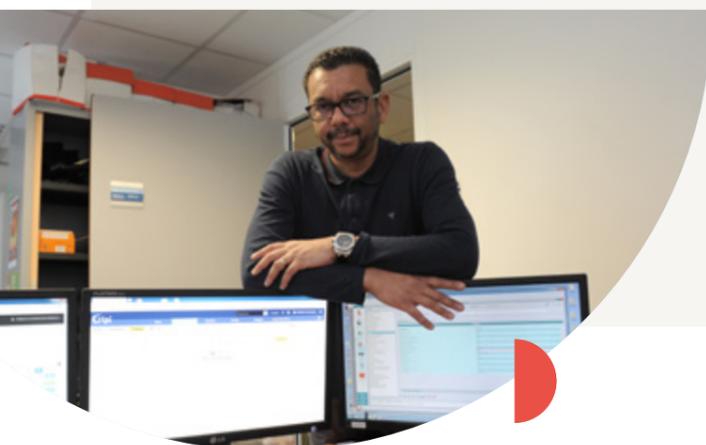
6,43 %
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE

8 746
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2021

449
dans la Fonction
publique D'ÉTAT

3 143
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE

5 154
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



2 112 805 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2021

**AIDES
PONCTUELLES :**

636 352 €
financés via la
plateforme

dont 221 910 € (34,87 %)
en faveur de l'apprentissage

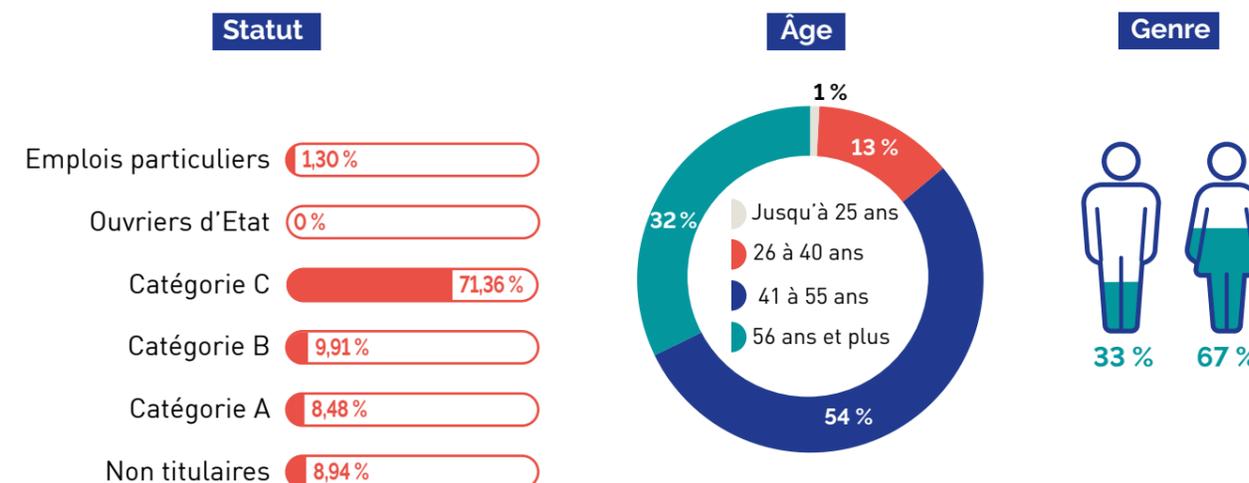
1 476 453 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

1 convention validée par le
comité d'engagement en 2021
pour un total d'engagement
pluriannuel de 4,01 M€

DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs	BOE	TED
Calvados	36 767	2 018	5,49 %
Eure	19 226	1 185	6,16 %
Manche	19 898	1 289	6,48 %
Orne	11 678	672	5,75 %
Seine-Maritime	60 724	3 582	5,90 %

LES BOE EN 2021



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Jacques de Pesquidoux,
directeur territorial au handicap du FIPHFP

LES INITIATIVES LOCALES en faveur d'une Fonction publique inclusive

Le CHU de Rouen s'engage pour trois années aux côtés du FIPHFP

Engagé depuis plusieurs années en faveur de l'inclusion et aux côtés de ses agents en situation de handicap, le CHU de Rouen a affirmé en début d'année sa volonté de poursuivre une politique handicap forte en signant sa 3^{ème} convention avec le FIPHFP. La signature a eu lieu le 18 février 2021 en présence de Caroline Dutarte, 1^{ère} adjointe au Maire de Rouen en charge des solidarités, des personnes âgées, de la politique de la ville et de l'insertion, Véronique Desjardins, directrice générale du CHU de Rouen, Hélène Bérenguer, directrice adjointe du FIPHFP, et Céline Senmartin, directrice régionale de la Banque des Territoires.

Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage, édition normande !

150 personnes étaient réunies en distanciel le 9 mars 2021 à l'occasion du Tour de France « Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage » du FIPHFP. Marc Desjardins, directeur du FIPHFP, Fabrice Rosay, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Normandie, et Jacques de Pesquidoux, ont profité de l'introduction de l'événement pour rappeler la thématique du jour, « Faciliter l'accès à la formation et le recrutement des apprentis en situation de handicap » et l'opportunité que représente l'apprentissage pour les employeurs publics et pour les personnes en situation de handicap.

Un temps d'échange entre acteurs locaux de l'emploi handicap et de l'insertion des PSH pour faire avancer collectivement le défi de l'apprentissage.

Focus sur le Tribunal de l'Alternance

Jacques de Pesquidoux a participé le 25 mars 2021 à Saint-Lô au « Tribunal de l'Alternance ». Organisé par les partenaires du Service public de l'emploi, cet événement avait pour but de mettre en lumière les parcours possibles en alternance pour les personnes en situation de handicap, dans

le public et dans le privé. Cet événement, sous un format original, avait pour thématique « Alternance et Handicap, une chance pour tous, un avenir pour chacun ». S'inspirant de la méthodologie d'orientation « Activation du Développement Vocationnel & Personnel » (A.D.V.P), ce temps fort était construit sous forme de « simulation » d'un tribunal, en présence d'une partie civile (stagiaires en parcours d'orientation), de la défense (entreprises privées et publiques), de témoins (responsables de CFA, alternants, etc.), et d'un jury.

La Ville de Rouen et le FIPHFP signent une convention triennale

Le 6 avril 2021, la Ville de Rouen et le FIPHFP se sont réengagés dans le cadre d'une convention triennale. En signant cet accord, la Ville de Rouen renforce son action en faveur de l'inclusion professionnelle et du maintien dans l'emploi des PSH. Elle poursuit dans ce cadre son objectif de maintenir un taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à plus de 6 % et vise à recruter 3 jeunes en contrat d'apprentissage ainsi qu'un travailleur en situation de handicap par an sur la durée de la convention.

De nombreux webinaires et temps forts de sensibilisation organisés pour poursuivre la mobilisation durant la pandémie

Malgré une année 2021 toujours marquée par le Covid-19, les équipes territoriales normandes du FIPHFP ont maintenu un rythme soutenu pour continuer à mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'emploi handicap en local autour de divers sujets. L'organisation de nombreux webinaires et temps forts a permis de maintenir le lien entre les acteurs et de poursuivre différentes actions essentielles. Au programme :

- **En mars 2021 :** un webinaire sur la démarche participative de construction du PRITH (Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés) 2021/2023 ;

- **Le 20 avril 2021 :** un « Expresso Alternance » pour les employeurs normands ;
- **Le 20 mai 2021 :** un webinaire dédié à la thématique « Santé, travail et handicap » ;
- **Le 27 mai 2021 :** un webinaire sur « La formation comme outil de maintien dans l'emploi » ;
- **Le 24 juin 2021 :** un webinaire sur les missions des correspondants handicap ;
- **Le 8 juillet 2021 :** un webinaire dédié au catalogue des interventions ;
- **Le 21 septembre 2021 :** les modes d'accueil des stagiaires BOE au programme d'un webinaire à destination des employeurs publics ;
- **Le 28 septembre 2021 :** un webinaire pour les demandeurs d'emplois.

Création du premier club des employeurs normands conventionnés

Le premier club des employeurs conventionnés a vu le jour le 30 septembre 2021. Organisé avec l'aide du Handi-Pacte normand, l'événement proposé sous format webinaire a rassemblé 11 employeurs. Un temps d'échanges riche, qui a permis d'aborder différentes problématiques autour du conventionnement. Chaque employeur a eu l'opportunité de partager un exemple de situation de leur politique handicap, permettant aux autres présents de renforcer leurs connaissances du sujet.

LE MOT DU DTH SUR L'ANNÉE



Après l'année 2020 que nous avons connue et après la forte baisse de l'activité Conventionnement, les employeurs de notre région ont su retrouver un second souffle et ont proposé pas moins de 11 projets de conventions qui ont tous été adoptés. La mobilisation de l'ensemble des membres du comité local et l'appui de la plateforme RH de la préfecture de Normandie ont permis l'animation de 5 comités locaux afin de valider l'engagement des employeurs normands. Au FIPHFP, nous en sommes convaincus : ces conventions permettront de futurs recrutements et amélioreront l'ensemble des conditions de travail des agents handicapés.

Les employeurs publics ont été animés, cette année, à la fois par une certaine forme de fierté due en partie à la résilience dont ont fait preuve les agents, notamment dans la Fonction publique hospitalière, mais également par un sentiment d'appartenance à un corps social qui a su relever des défis très variés tant au niveau du management, de la logistique, du numérique, et bien sûr de l'humain... Et pour résumer, j'ai en mémoire un proverbe repris par le secrétaire général d'une préfecture : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.* » Sénèque



Jacques de Pesquidoux
directeur territorial
au handicap du FIPHFP